



**A.C.R.O.**

**Association pour le Contrôle de la  
Radioactivité dans l'Ouest**

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2005

Flamanville, le 18 Mars 2006

### **LE MOT DU PRESIDENT**

Le rapport moral est plutôt bon.

Un signe interne : on commence à s'interroger sur autre chose que la nécessité, sans pour autant sortir complètement de la logique d'« urgence » pour celle de « l'essentiel ».

Des signes externes :

- une demande institutionnelle qui grandit au niveau français, européen mais également international.
- Un renouveau d'intérêt journalistique. La presse montre en effet un intérêt et un profond respect pour les affaires qui nous préoccupent.

Il semble que la prise de conscience commence à gagner du terrain même si le processus est lent. L'essentiel est de ne pas lâcher et de s'interroger, après 20 ans d'existence, sur ce qui est le « commun », autrement dit, la base de l'ACRO. Il est indispensable de maintenir notre mission première, l'information, et de développer une approche citoyenne, tout en respectant notre logique d'honnêteté.

Enfin, les résultats obtenus sont le fait d'un investissement humain qui se maintient, tant du côté des bénévoles que des salariés, et cela paye.

### **ANTENNE NORD COTENTIN ACTIVITES 2005**

- Rencontre avec des journalistes japonais et visite sur le terrain réalisées par Grégory et François.
- Accompagnement de la Presse et de la télévision lors de la journée ouverte au public
- Prélèvements assurés par François suivant le protocole (mensuels pour l'eau et semestriels pour les sédiments) et aide aux techniciens du laboratoire qui descendent lors des grandes marées.
- Opération prélèvements ouverte au public qui n'a pas été couronnée de succès quant à la participation du public mais qui a bien été couverte par la presse et télévision régionales.
- Organisation du protocole Carbone 14 entièrement réalisé par François, avec une implication importante car il a fallu démarcher les jardiniers coopérants dans La Hague pour cultiver les échantillons et aller ensuite récolter. Le manque de retour fiable et probant du laboratoire qui effectue les analyses est décevant et frustrant au regard de cette implication.
- Participation de l'ACRO aux journées forum de ATTAC sur l'eau et tenue d'un stand durant 2 jours.
- L'essentiel a été la participation aux débats dans le Nord Cotentin sur les déchets et l'EPR. Les membres de l'association, ici, étaient favorables à la présence de l'ACRO dans le débat. De nombreuses questions ont été posées ainsi que des colères exprimées, que ce soit à Octeville ou Flamanville.
- Participation d'André dans les commissions et travail de dossiers
- Elaboration par Grégory de la « Feuille de chou »
- Organisation du séminaire en février, jugé positivement tant par la participation que par la qualité des débats.
- Réunion avec les techniciens du laboratoire en mai pour un projet de maquette à présenter aux élus, ce projet est resté en suspens et n'a pas été concrétisé.
- Accueil des Biélorusses dans le Nord-Cotentin avec de bons souvenirs !!

**ANTENNE  
HAUTE NORMANDIE  
ACTIVITES 2005**

- Participation aux réunions de la Commission Locale d'Information Paluel Penly : assemblée générale en mars, colloque sur la radio-protection en avril. L'ACRO étant la seule association encore présente dans la CLI, nous avons proposé au président que d'autres associations de protection de l'environnement y soient représentées.

- Visite, en tant que membre de la CLI, de l'usine de fabrication du combustible mixte Melox et du Visiatome à Marcoule dans le Gard en mai.
- Participation aux réunions du conseil d'administration de l'ACRO.
- Participation à la formation permanente des enseignants et personnels de l'éducation nationale sur le thème du risque majeur nucléaire, en mars.

D'une façon générale, nous souffrons de la perte des relais associatifs à Dieppe et Fécamp et espérons les réactiver notamment à l'occasion du programme "RIVIERE" mis en œuvre par l'ACRO sur le littoral haut normand.

**RAPPORT D'ACTIVITE :**

**COMMUNICATION/ INFORMATION**

1-

**L'ACRONIQUE  
DU NUCLÉAIRE**

- ACROnique n° 68 (44 pages) – parution mars 2005  
Actualité : L'ACRO dans le paysage nucléaire français  
Feuilleton EPR : (1<sup>er</sup> épisode) EPR : Ensemble pour le Réacteur  
Vie de l'Association : Le centre anti-cancéreux de Rouen. Saint Nicolas d'Aliermont  
Etude ACRO : Bilan radioécologique autour de Cycéron  
Info ACRO : Accident mortel dans une installation nucléaire au Japon
- ACROnique n° 69 (44 pages) – parution juin 2005  
Actualité : Le Projet SAGE  
Info ACRO : une autre politique de la recherche est possible  
Dossier ACRO : L'impact des faibles doses de radioactivité sur l'organisme humain  
Dossier ACRO : Impact environnemental des usines de La Hague  
Conte ACRO : Un conte sur des petits radionucléides pour des petits enfants  
Lettre ouverte : lettre à la DGSNR
- ACROnique n° 70 (44 pages) – parution septembre 2005  
Feuilleton EPR  
Vie de l'association : les actions menées en Biélorussie  
Notions de bases : Les radiations ionisantes
- ACROnique n° 71 (44 pages) – parution décembre 2005  
Feuilleton EPR  
Dossier : Assemblée Générale 2004  
Communiqué de Presse : Tchernobyl, les malades imaginaires de l'AIEA  
Notions de bases : Les radiations ionisantes  
Courrier des lecteurs : Les paratonnerres

2- **la « feuille de chou »**

- *Feuille de Chou n°10 – mars 2005*  
A Flamanville, EDF garde les vaches gratis !  
EPR : le nouveau feuilleton de l'ACRO  
Vœux dans la presse

- **Feuille de Chou n°11 – juin 2005**  
Mot du Président – AG du 28 mai 2005  
EPR : le nouveau feuillet de l'ACRO... Suite  
Nos conseillers généraux éclairés
- **Feuille de Chou n°12 – novembre 2005**  
PPMS : Plan de Préservation du Milieu Scolaire  
Communiqué de presse de l'ACRO du 14 septembre 2005  
Communiqué de presse de l'ACRO du 17 octobre 2005

**Site Internet** [www.acro.eu.org](http://www.acro.eu.org)

Mis en service en 1999, le site Internet de l'ACRO a permis à l'association, dans un premier temps, de mieux faire connaître son activité et les services qu'elle propose.

L'ACRO a décidé de porter ses efforts sur l'accroissement de la documentation disponible en ligne (articles et études) et les liens francophones qui s'intéressent aux laboratoires d'analyses indépendants, aux associations citoyennes, aux centres d'informations, aux sites académiques, aux sociétés savantes, aux sites officiels, aux exploitants et affiliés, etc. Concernant nos études, la totalité des rapports sont disponibles et téléchargeables sur le site.

### **3- Autres publications**

#### **Contribution de l'ACRO aux débats publics :**

Cahier d'acteur pour le débat EPR « tête de série » : <http://www.debatpublic-dechets-radioactifs.org/docs/pdf/cahiers-d-acteurs/>

Cahier d'acteur sur le débat « Gestion des déchets nucléaires » : [http://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cahiers\\_acteurs/](http://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cahiers_acteurs/)

#### **Communiqués de Presse**

Tchernobyl, les malades imaginaires de l'AIEA (14/09/05)  
Appel à une journée d'action pour la Recherche, février 2005  
Une autre politique de la recherche est possible, mars 2005  
Débat sur l'EPR : le secret est inacceptable, octobre 2005.

### **4. Rapports d'étude année 2005**

**Surveillance radioécologique 2001-2003 de l'environnement marin du chantier de démantèlement de l'ancienne conduite de rejets en mer Cogéma-La Hague**, rapport d'étude ACRO, février 2005.

**Suivi radiologique de l'environnement des installations du GIP CYCERON (Caen) – année 2005**. Rapports d'analyses trimestriels (17 pages) et Synthèse annuelle (10 pages).

**Analyse de la situation radiologique et de son appropriation par la population des districts de Khyniki et Narovlav** – année 2005 – rapport d'étude (29 pages)

### **5. Rencontres avec le public :**

**15 juin 2005 Journée prélèvements ouverte au public** « Comment devenir auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information dans le domaine du nucléaire ? »

Dans le cadre de sa mission de surveillance de l'environnement, l'antenne ACRO du Nord Cotentin organise régulièrement des journées de prélèvements ouvertes à tous. Tout au long de cette journée, les animateurs proposaient de joindre l'utile à l'agréable en se promenant dans plusieurs sites de la Hague pour y effectuer des prélèvements de sédiments et d'eau dans les différents cours d'eau que comptent les vallons champêtres de quelques communes de la pointe. A l'issue de cette campagne, les échantillons sont analysés dans son laboratoire de Caen, puis communiqués et discutés au cours d'une prochaine rencontre.

**Tchernobyl, la vie contaminée : Témoignages des habitants des territoires contaminés de Biélorussie** Vendredi 18 mars 2005 de 10h à 16h, amphithéâtre de l'UFR de Caen.

L'ACRO et le LASAR (Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque) ont organisé une conférence sur Tchernobyl autour des témoignages de 8 ressortissants Biélorusses, en visite à Caen, habitants des territoires

contaminés, qui ont accepté de venir parler de leur condition de vie depuis la catastrophe.

"Nous sommes sur la 18<sup>ième</sup> marche qui mène vers la catastrophe de Tchernobyl..." (déclaration d'une Lycéenne Biélorusse, 18 ans après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl).

### Accueil d'une délégation Biélorusse

Dans le cadre de nos actions en Biélorussie et de l'organisation d'une conférence l'ACRO a accueilli du 17 au 21 mars 2005 une délégation Biélorusse, tous, acteurs dans l'amélioration des conditions de vie des populations des territoires contaminés. Au cours de cette visite, de nombreux échanges avec nos militants ont eu lieu à Caen et dans le Nord Cotentin où l'antenne locale les a accueilli durant un week-end.

La délégation était composée des personnalités suivantes :

- Le professeur V. B. Nesterenko, directeur de l'institut biélorusse indépendant BELRAD, qui a été parmi les premiers à dénoncer au plan international l'état de santé préoccupant des enfants vivants dans les territoires contaminés ;
- Tatiana Kotlobaï, infirmière chef du dispensaire de Krasnoyé et Présidente de la première ONG biélorusse en charge de promouvoir l'amélioration de la santé des jeunes mères et enfants ;
- des médecins pédiatres originaires des zones les plus contaminées de Biélorussie ;
- des représentants du BB-RIR, institut de radiologie de Pinsk qui apporte le concours scientifique indispensable aux acteurs et porteurs de projets locaux.

### Participation aux conférences, congrès et manifestations publiques

#### Manifestations publiques

02/10/05	02/10/05	Manifestation publique	Développement Durable	Louvigny
16/09/05	18/09/05	Manifestation publique	Festival	St-Nicodème
03/09/05	04/09/05	Manifestation publique	Granit Festival	FLERS

#### Séminaires, Conférences

11/04/05	12/04/05	Séminaire Conférence	Académie de Médecine	PARIS
26/05/05	26/05/05	Séminaire Conférence	Association RSP <sup>1</sup>	PARIS
21/03/05	21/03/05	Séminaire Conférence	Education nationale	Canteleu (76)
07/11/05	08/11/05	Séminaire Conférence	EUROSAFE <sup>2</sup>	Bruxelles
13/06/05	16/06/05	Séminaire Conférence	SFRP <sup>3</sup>	NANTES
16/11/05	18/11/05	Séminaire Conférence	SFRP	PARIS

#### Soirées débats

03/02/05	03/02/05	Soirée débat	Amis du Monde Diplomatique	CAEN
13/01/05	13/01/05	Soirée débat	Science et Société	Université Caen

## ACTIONS PEDAGOGIQUES

- Dans le cadre de la formation des étudiants de 2<sup>ème</sup> année en Génie de l'Environnement, à l'IUT de Caen, l'ACRO a été sollicitée, pour la seconde année consécutive, pour dispenser 6h d'enseignements dans le module « Bruit et Rayonnements ». Ainsi, ont été abordés les thèmes de la mesure de la radioactivité (notions de base et matériels), les transferts de radionucléides dans l'environnement (études radioécologiques) et quelques notions de radiobiologie (effets sanitaires et radioprotection).
- Dans le cadre des actions menées par l'ACRO dans quatre écoles des territoires contaminés de Biélorussie, un partenariat a été signé en novembre 2004 avec le collègue Albert Jacquard de Caen et le lycée Albert Sorel de Honfleur. Le projet pédagogique vise à lancer un jumelage avec 4 écoles Biélorusses et de développer, en parallèle, au sein des établissements biélorusses et français, un pôle scientifique autour de la radioactivité et l'environnement.
- Accueil d'une classe de seconde du Lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair (CLE) avec la visite du laboratoire de l'ACRO et une démonstration des méthodes de mesure de la radioactivité dans les écosystèmes.

<sup>1</sup> Risques en Santé Publique

<sup>2</sup> Conférence internationale sur la sécurité nucléaire organisée par les institutions de radioprotection et de sûreté nucléaire Française et Allemande.

<sup>3</sup> Société Française de Radioprotection

- Accueil d'un stagiaire en maîtrise de Géologie dans le cadre de son cursus Universitaire. Au travers de ce stage, l'étudiant a pu approfondir ses connaissances sur le radon et sur la radioactivité naturelle dans l'environnement.

## **DEMARCHE PARTICIPATIVE**

La démarche dite participative qui se résume par l'engagement de l'association au sein des groupes de travail, groupes d'experts et commissions institutionnelles ou non est un axe majeur de son action quotidienne. Cette pratique, qui constitue un engagement fort depuis 1997, lui permet d'apporter un éclairage en prise avec les attentes et perceptions d'une partie de la société civile. Elle sert également l'une de ses missions fondamentales dédiée à l'information du public. Dans certains cas, cet engagement fait appel à ses capacités d'expertise et mobilise le laboratoire et ses chargés d'études.

Pour 2005, notre participation a concerné principalement les commissions et travaux suivants :

### **Commissions Locales d'Information (CLI)**

Depuis plusieurs années, l'ACRO est membre de différentes Commissions Locales d'Information (CLI) :

- la commission de surveillance du Centre de Stockage Manche (CSM),
- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- la Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'établissement de La Hague (CSPI).
- Depuis 2003 : La commission Information de l'Arsenal de Cherbourg.

Celles-ci ont pour but de communiquer auprès de la population sur les activités nucléaires et leurs impacts sur la santé et l'environnement.

### **Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France**

Depuis 2002, Pierre Barbey, Conseiller Scientifique de l'ACRO, a été nommé membre du CSHPF pour contribuer à une meilleure prise en compte des exigences nouvelles de la société en matière de radioprotection de l'homme et de l'environnement.

### **Groupe de travail en radioprotection**

Les réglementations nationales de tous les pays et celles de la Communauté Européenne s'inspirent des recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). En vue de préparer ses futures recommandations, la CIPR a souhaité s'enquérir de l'avis et des suggestions des experts des pays qui s'inspirent de ses propositions.

En France, la Société Française de RadioProtection (SFRP) a été mandatée en 1999, pour mettre en place un groupe de travail destiné à alimenter la réflexion de la CIPR. Dans cet esprit, la SFRP a sollicité la participation du conseiller scientifique de l'ACRO.

### **Groupe de travail ouvert de l'IRSN sur ECRR**

Constitution d'un GT ayant pour objectif d'analyser le rapport international de l'ECRR (opposé à la CIPR) et de produire un rapport d'analyse et de commentaires

**Groupe Radioécologie Nord Cotentin (GRNC)**, sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de la santé.

Dans le cadre de la troisième mission du GRNC, qui a débuté fin 2004, trois membres de l'ACRO ont été missionnés pour contribuer à la réalisation d'un état des lieux sur le plan des polluants chimiques et de la vérification des calculs d'impact sanitaire lié aux rejets radioactifs.

#### **GRNC 3 Chimique**

Dans le cadre de la campagne chimique un comité de pilotage (COFIL) a été constitué en 2005 afin de mettre en place le « programme de prélèvements et de mesures chimiques dans l'environnement du Nord-Cotentin » ; l'objectif étant d'identifier et quantifier les substances chimiques provenant des installations nucléaires et de valider les modèles utilisés par le GRNC pour évaluer les concentrations dans l'environnement à partir des rejets chimiques déterminés au niveau des installations.

### **Commission d'agrément des laboratoires**

Dans le cadre du Réseau National de mesure de la radioactivité de l'environnement (arrêté du 17/10/03), la commission d'agrément est chargée de définir les critères d'agrément des laboratoires et d'étudier la recevabilité des demandes qui lui parviennent. Par nomination (arrêté du 05/01/04), un représentant de l'ACRO participe à cette nouvelle commission, permettant d'apporter aux décisions prises le point de vue d'un laboratoire associatif.

### **Groupe de travail pour l'élaboration d'un Plan National de Gestion des déchets Radioactifs (PNGDR)**

Mis en place par la Direction Générale de la Sécurité Nucléaire et de la Radioprotection et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, ce GT doit permettre de fixer le cadre cohérent pour la gestion de l'ensemble des déchets radioactifs, tout en formant un cadre institutionnel dans lequel une concertation poussée est mise en place pour définir les modalités de gestion des catégories particulières de déchets.

L'ACRO a également participé en 2004, au GT « portique » mis en place par la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques, s'intéressant plus spécifiquement à la législation liée à la mise en entreposage des déchets industriels spéciaux.

### **Projet Européen EURANOS**

Dans le cadre du programme de recherche européen EURANOS portant sur la gestion accidentelle et post accidentelle, une étude pilote a été mise en place en France afin d'initier, au travers d'un processus participatif, une réflexion sur les conditions et les moyens d'amélioration des conditions de vie dans un territoire affecté par une contamination radiologique. Le groupe de travail pluraliste, auquel participe l'ACRO, regroupe ainsi des porteurs d'enjeux nationaux et territoriaux ayant exprimé leur intérêt à cette problématique. Afin de favoriser une mise en situation post accidentelle des participants, le premier des trois séminaires a été organisé à Snasa, en Norvège, territoire affecté par les retombées de l'accident de Tchernobyl.

En 2005, deux séminaires se sont tenus à Rouillac et à Montbéliard.

### **PAREX : Post accidentel et retour d'expérience**

Organisé par la Direction Générale de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection (DGSNR), ce groupe de travail a pour but d'étudier le retour d'expérience de la gestion post accidentelle de Tchernobyl et de dégager les enseignements dans la perspective d'un dispositif préventif de gestion post accidentel en France dans le contexte de l'Union Européenne. La méthodologie de travail repose sur une réflexion participative menée sur un an par un groupe pluraliste composé de personnes représentatives des institutions concernées et de personnes qualifiées pour leur expérience dans le contexte de la gestion post accidentelle de Tchernobyl (experts et témoins Biélorusses et Français).

### **Les débats publics**

#### **Débat Public « EPR, tête de série »**

La Commission Nationale pour le Débat Public saisie par EDF, a décidé l'organisation d'un débat public sur le projet EPR et l'a confié à la Commission Particulière de Débat Public.

Outre la participation aux réunions publiques qui se sont tenues principalement au cours du deuxième semestre 2005, l'ACRO a publié un cahier d'acteur.

[http://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cahiers\\_acteurs/](http://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cahiers_acteurs/)

Par communiqué de presse du 17 octobre 2005, l'ACRO faisait savoir sa décision de se retirer du débat public compte tenu de la censure exercée sous le prétexte du secret défense. Face à ce retrait et pour tenter de débloquer la situation, la CPDP a pris l'initiative d'inscrire au débat public la question du secret industriel, commercial et défense ; puis a proposé la création d'un groupe de travail sur ce sujet, où nous nous inscrivons. Ainsi, nous avons réintégré la table du débat.

#### **Débat Public « Gestion des déchets nucléaires »**

Parallèlement la Commission Nationale pour le Débat Public organisait un débat sur la gestion des déchets nucléaires. Là encore, l'ACRO a tenu à participer aux débats et à publier un cahier d'acteur.

<http://www.debatpublic-dechets-radioactifs.org/docs/pdf/cahiers-d-acteurs/>

Bilan du temps investi pour la démarche participative : 93 jours bénévoles et 61 jours salariés.

### **ACTIONS INTERNATIONALES**

#### **o Biélorussie**

La Biélorussie est le territoire qui a subi la plus grande partie des retombées radioactives (70 %) après l'accident de Tchernobyl. Cette contamination concerne un quart de son territoire et plus de 2,5 millions de personnes.

Depuis fin 2003, l'ACRO a décidé de s'engager au côté d'autres partenaires dans les territoires contaminés de Biélorussie afin d'accompagner des projets locaux et d'y apporter notre expérience de laboratoire citoyen, en travaillant « avec » la population.

Période	Durée (jours)	Implication bénévole (nb pers)	Implication salariée (nb pers)	Implication totale (jours)
Février	21	1	2	63
Avril	11	2	1	33
Juillet	21	1	1	21
Octobre	11	1	1	22
Novembre	7	1	0	7
Décembre	11	2	0	22
TOTAL jours		104	64	<b>168</b>

#### **Mise en place d'une surveillance radiologique accessible à tous dans le district de Bragin (Projet débuté en Février 2004)**

Le projet dans lequel nous sommes impliqués se situe dans la région de Gomel, à l'extrême sud-est du pays, près de la frontière Ukrainienne. Après la catastrophe de Tchernobyl, le district de Bragin, dans lequel nous travaillons, a dû abandonner un tiers de son territoire en zone « interdite » (zone des 30 km autour de la centrale).

Le projet a pour but de mettre en place une surveillance de la contamination et de développer la promotion d'une culture radiologique pratique, essentiellement tournée vers les jeunes enfants, les mères de famille et les femmes enceintes. Il s'agit concrètement de mettre du matériel de mesure (dosimètres et radimètres) à la disposition de la population, de pratiquer une mesure régulière (2 fois par an) de la contamination interne des enfants scolarisés.

La particularité de ce projet est de confier la coordination aux habitants eux même, via l'association « Rastok Gesni » (Pousse de Vie), créée récemment et qui regroupe une vingtaine de bénévoles actifs.

Depuis le début du projet, six postes de contrôle radiologique ont été mis en place et fonctionnent. Notre accompagnement, consiste essentiellement en une aide technique, et avec l'aide de nos partenaires, en une réflexion avec les dosimétristes sur les moyens à mettre en place pour favoriser la diffusion de l'information et susciter l'intérêt pour chacun d'apporter ses produits à mesurer. Le travail avec les écoles reste, certainement, le meilleur moyen de toucher une large partie de la population. Les enfants sont en effet de bons vecteurs de diffusion de l'information et représentent de surcroît, la cible la plus sensible aux problèmes d'exposition radiologique. La pérennisation du système demeure le principal enjeu de ce projet.

#### **Promotion d'une culture de protection radiologique dans les écoles du district de Bragin par une approche citoyenne.**

*Projet débuté en septembre 2004*

L'objectif de ce projet est de participer à la diffusion au niveau des habitants des territoires contaminés d'une véritable culture radiologique pratique accessible au quotidien et de son appropriation pour aboutir à une meilleure appréhension du risque inhérent à la vie en territoire contaminé. Il doit permettre d'étendre les capacités d'accès de la population au matériel de mesure, à travers les dotations et la formation à l'utilisation des instruments de détection de la radioactivité. Il s'inscrit dans des projets ancrés localement et participe de l'élaboration avec et par les adultes mais aussi les enfants, qui n'ont pas connu l'événement accidentel d'avril 1986, d'un mode de création et de transmission de la mémoire de la catastrophe.

Pour mener à bien ces objectifs, des projets pédagogiques sont élaborés et mis en oeuvre dans les quatre écoles Biélorusses partenaires, sur la base des expériences qui ont été conduites par l'ACRO avec des élèves français scolarisés au niveau du collège. Ces projets contribuent par leur approche des aspects pratiques liés à la mesure à donner du sens à un apprentissage dans le domaine de la radioactivité et de la contamination potentiellement présente dans leur environnement immédiat, qu'il s'agisse des lieux ou des produits de consommation courante, voire dans leur propre corps. La mémoire de l'accident, au travers du recueil de témoignage, recherches bibliographiques, sera également abordée. Une dotation en matériel doit permettre aux établissements scolaires Biélorusses de bénéficier d'équipement ad hoc pour mesurer la radioactivité et exploiter et valoriser les résultats obtenus.

Afin de renforcer le soutien logistique et financier, l'ACRO a répondu à un appel d'offre de la Commission Européenne dans le cadre des projets TACIS et a obtenu un financement qui devrait permettre une dotation plus importante en matériel et des moyens supplémentaires permettant un meilleur accompagnement des enseignants dans leur tâche. Ce financement supplémentaire est actuellement en cours de validation auprès des autorités Biélorusses.

#### **Projet « Santé » sur le district de Chechersk**

Dans ce projet, piloté par Médecins du Monde, l'ACRO est chargé de coordonner la mise en place d'un réseau de surveillance radiologique accessible à la population. Basé sur l'expérience acquise sur le district de Bragin, ce projet doit permettre d'équiper 3 villages avec des centres locaux de contrôle radiologique, installés pour la majorité dans les

écoles. Ce volet fait parti d'un projet plus global axé sur l'amélioration de la situation sanitaire et des moyens de prévention et d'information sur cette région.

En 2005, deux missions ont permis d'identifier les besoins et ressources existantes en termes de surveillance radiologique. Une collaboration avec les futurs porteurs de projet locaux a pu également se mettre en place.

### **Analyse de la situation radiologique et de son appropriation par la population des districts de Narovlav et Khoyniki**

La mission confiée à l'ACRO par le SDC visait à réaliser une analyse de la situation radiologique et de son appropriation par la population des districts de Khoyniki et Narovlya, territoires de la république de Bélarus contaminés à la suite de l'accident de la centrale de Tchernobyl. La finalité du travail était de fournir les éléments indispensables à l'élaboration d'une stratégie d'actions qui concourraient à impliquer la population dans un processus pratique de protection radiologique à l'instar de celui qui est actuellement soutenu par le SDC dans le district de Bragin.

Pour atteindre l'objectif, une étude de la bibliographie a été conjuguée à une enquête de terrain, exécutée au mois de février 2005, du 11 au 28 et mois d'avril, du 16 au 18. Au cours des deux missions, les villages éligibles ont été visités et la plupart des acteurs locaux (autorités, chef de village, enseignants et infirmières) ont été entendus.

En rapport avec les informations collectées, un état des lieux et de la situation a pu être dressé en mettant en évidence les besoins formels et informels, de la population et des acteurs reconnus, en matière de protection radiologique. Après quoi, des recommandations ont été formulées pour déployer une culture radiologique pratique, utilisable au quotidien, à l'échelle de chacun des districts. Une stratégie d'actions a également été proposée. Elle s'accompagne d'une description des dotations matérielles et immatérielles qui peuvent être envisagées.

#### *o Norvège*

La Norvège a subi dans le nord de son territoire de fortes retombées du nuage de Tchernobyl, qui ont provoqué des concentrations importantes en césium contaminant fortement les lichens, principal maillon dans la chaîne alimentaire des rennes, qui sont l'élément central de la culture des Samis (peuple nomade des territoires du nordiques).

A l'image des origines de l'ACRO, ce ne sont pas les autorités mais une habitante, femme vétérinaire qui a provoqué l'alerte et soulevé le problème, en pratiquant des mesures de la radioactivité avec du matériel qu'elle s'était procurée à ses frais. Un ensemble de contre mesures agricoles ont été élaborées par les autorités Norvégienne depuis 1986, dont la mesure des troupeaux de rennes avant l'abattage. Malgré ces mesures, la contamination interne des Samis demeure importante et de profondes interrogations et inquiétudes persistent sur les conséquences sur leur santé et la remise en question des coutumes ancestrales.

Faisant suite aux premiers contacts engagés en 2004, une mission s'est déroulée au mois de décembre 2005, à Snasa (région de Valdres). L'objectif premier était d'accompagner une équipe de tournage qui réalisait un documentaire sur « l'Europe et Tchernobyl » (diffusion en avril 2006 sur ARTE). Cette nouvelle visite a également permis de tisser de nouveaux liens avec l'institut de radioprotection Norvégienne et les représentants de la communauté Sami en vue, nous l'espérons, d'une future collaboration.

#### *o Ukraine*

Parallèlement à notre engagement en Biélorussie, des liens se sont établis depuis 2 ans avec des enseignantes de l'Université de Kiev qui souhaitent fonder une association. Leurs objectifs : promouvoir dans les écoles Ukrainienne une culture radiologique pratique, garder la mémoire de l'accident de Tchernobyl en reliant la réalité radiologique avec l'histoire et le quotidien, enfin, de partager cette histoire et des savoir-faire individuels et collectifs avec les autres. L'idée est de permettre la mise ne place de projets pédagogiques semblables à ceux que nous accompagnons de l'autre coté de la frontière, en Biélorussie.

En effet, de tels projets ne semblent pas exister en Ukraine. Après beaucoup de difficultés, l'association a été officiellement reconnue par l'état Ukrainien, début 2005.

Afin de les soutenir, l'ACRO a mené une mission à Kiev, en novembre 2005 pour accompagner la prise de contact nécessaire avec les instances gouvernementales et locales Ukrainiennes et visiter avec eux les districts proches de Tchernobyl. Cette mission fut également l'occasion d'ébaucher une future collaboration.

## **EVALUATION CITOYENNE DES SITUATIONS RADIOLOGIQUES**

L'évaluation citoyenne des situations radiologiques s'appuie sur les ressources techniques de l'association et associe étroitement les citoyens qui veulent en être acteurs. Elle concourt à l'appropriation du « résultat » en initiant des processus d'évaluation contextuelle déconnectés des circuits officiels et réglementaires. Ainsi depuis près de 20 ans, l'association mène ses propres programmes de surveillance des niveaux de radioactivité autour des installations nucléaires de l'Ouest de la France mais répond également à la sollicitation de simples citoyens dans des contextes radiologiques particuliers où une évaluation sanitaire est nécessaire.



## **EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Présentation des grandes lignes du programme de surveillance et d'évaluation des niveaux de radioactivité dans l'environnement, conduit par l'ACRO depuis 2 ans, à une échelle un peu étendue au-delà du bassin Seine-Normandie.

**Réseau citoyen de Veille d'Information et d'Evaluation RadioEcologique (RIVIERE)**

Mis en place en 2004 par l'ACRO, le Réseau citoyen de Veille, d'Information et d'Evaluation RadioEcologique (RIVIERE) **permet d'appréhender les niveaux et les tendances de la radioactivité d'écosystèmes aquatiques à l'échelle du bassin Seine-Normandie** : de Nogent-sur-Seine à la Hague et du Mont-Saint-Michel à Penly.

La particularité de ce réseau, qui fait également sa force, est d'associer étroitement tous ceux qui souhaitent s'approprier la connaissance des niveaux de la radioactivité « autour de chez eux ». Avec RIVIERE, le citoyen est à la fois auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information. Une approche défendue par l'ACRO depuis 20 ans et qui ne semble pas avoir d'équivalent ailleurs.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de précédents travaux qui permettent de bénéficier d'un retour d'expérience d'au moins 7 ans.

Il a un quadruple objectif :

- connaître les niveaux et les tendances de la radioactivité (gamma et du tritium) présente dans les principaux écosystèmes aquatiques du bassin Seine-Normandie ;
- permettre aux citoyens qui s'investissent de s'approprier la connaissance et les références indispensables à appréhender la radioactivité de leur environnement ;
- constituer un support à d'information à destination du public sur la radioactivité dans l'environnement ;
- fournir des données au réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement, réseau institué par décret depuis peu et en charge de procéder à l'évaluation de l'exposition du public.

L'action conduite ne s'intéresse pas seulement aux répercussions des rejets des installations nucléaires, elle intègre également la problématique de la radioactivité naturelle et celle de l'emploi des sources non scellées. Les investigations concernent les principales rivières normandes le long desquelles sont implantées des agglomérations de taille importante, les cours d'eau (et points d'eau) influencés (ou influençables) par les rejets d'installations nucléaires ainsi que les eaux marines le long des côtes normandes, depuis la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à Dieppe. Cet élargissement, tant géographique que thématique, répond à une volonté partagée d'obtenir une information globale, toutes contributions confondues dans la limite des radionucléides recherchés, y compris dans les lieux qui ne font pas (ou peu) l'objet de contrôles officiels en raison de leur éloignement à des sites nucléaires.

L'évaluation s'articule autour de deux campagnes de prélèvements pour une année : au printemps/été et l'autre en automne/hiver.

**Pour le milieu marin**, dix stations sont retenues et le découpage tient compte des principaux apports de radioactivité d'origine artificielle et de la connaissance actuelle sur la dispersion des radionucléides évacués en mer. Les lieux étudiés sont les suivants :

- **Granville** comme station représentative du golfe Normand-Breton ;
- **Carteret** et **Fermanville** comme stations représentatives de la limite géographique de la région la plus marquée qualitativement et quantitativement ;
- **L'Anse des Moulins** station témoignant des apports des rejets en mer des usines COGEMA-La Hague ;
- **La Baie d'Ecalgrain** comme station représentative des teneurs maximales qui peuvent être mesurées le long des côtes normandes ;
- **Port-en-Bessin** et **Saint-Vaast-la-Hougue** comme stations représentatives de la baie de Seine ;
- **Le Havre** comme station témoignant des apports terrigènes de la Seine, un vecteur de contamination des eaux littorales du Pays de Caux.
- **Fécamp** et **Saint-Valéry-en-Caux** comme stations représentatives du pays de Caux.

**Pour le milieu dulcicole** huit cours d'eau alimentant pour l'essentiel les eaux côtières marines du littoral normand, sont retenus : la Sélune, la Sienne, la Vire, l'Orne, la Sarthe, la Touques, la Risle, et la Seine.

**Cas particulier du plateau de La Hague**

Cas du tritium :

193 analyses ont été réalisées en 2005 dont deux tiers dans le cadre d'un suivi bimestriel de la qualité des eaux des principaux cours d'eau influencés ou susceptibles de l'être. Concernant les 60 analyses restantes, elles sont consacrées à des investigations complémentaires hors cours d'eau s'intéressant cette fois aux sources, puits, abreuvoirs, mares, etc. Il s'agit donc d'évaluer le niveau de perturbation des points d'eau régulièrement employés pour l'alimentation du bétail ou l'irrigation de cultures.

Cas des émetteurs gamma :

Hormis dans la Sainte-Hélène où des analyses de mousses aquatiques sont programmées en raison des informations supplémentaires qu'elles apportent (évaluation des niveaux du  $^{106}\text{RuRh}$  par exemple), le suivi s'appuie uniquement sur l'analyse de sédiments.

Là encore, les investigations ont concerné les principaux cours d'eau du plateau de La Hague, lesquels ont fait l'objet d'une seule campagne de prélèvements hormis dans la Ste-Hélène où la fréquence a dû nécessairement être adaptée.

### **Evaluation des niveaux de carbone-14 ( $^{14}\text{C}$ ) dans les denrées alimentaires produites et consommées dans l'environnement du site nucléaire de COGEMA-La Hague.**

Depuis quelques années, la pression exercée sur le milieu naturel par les activités industrielles, a notablement évolué, à la fois quantitativement et qualitativement. Si les niveaux de radioactivité artificielle gamma dans les espèces consommables ont fortement diminué, ils ont laissé la place à de nouveaux contributeurs tels que le  $^{14}\text{C}$ , composant principal des effluents liquides et gazeux de l'installation nucléaire de La Hague. Emetteur bêta pur, le  $^{14}\text{C}$ , en se substituant au carbone stable, entre dans la composition de la matière organique et donc de la vie.

De ce fait, l'étude proposée cible les investigations sur les denrées alimentaires issues, localement, de l'auto-production et de l'exploitation des ressources de la mer. Au final, c'est plus de 50 échantillons qui ont été récoltés sur l'année 2005, répartis entre produits d'élevage individuel (œufs, lait), de culture potagère (choux, carottes), d'exploitations locales (blé, orge) et produits de la mer (poissons, crustacés, mollusques). Les prélèvements et récoltes ont été effectués de manière à couvrir un territoire géographique relativement étendu autour du site nucléaire.

Des analyses spécifiques du carbone-14 ont été entreprises sur la moitié des échantillons pendant le second semestre 2005.

## **ETUDES ET BILANS**

### **Etude de la problématique des descendants de l'uranium-235 autour du site de Brennilis (site des Monts d'Arrée).**

Dans le cadre du bilan radioécologique réalisé en 2003 sur le bassin versant de la rade de Brest pour le compte de la Communauté Urbaine de Brest, l'ACRO avait révélé une situation radiologique jugée atypique, située dans l'Ellez, en aval de la centrale des Monts d'Arrée. Celle-ci portait sur l'origine (naturelle ou artificielle) des descendants de l'uranium-235 mis en évidence dans des proportions qualifiées d'excès par rapport à la situation naturelle.

L'étude engagée en 2005, en partenariat avec le LSCE (CEA/CNRS), propose d'effectuer la comparaison de la situation radiologique dans trois écosystèmes aquatiques des environs de la centrale de Brennilis : le réservoir St-Michel (en amont) ; le réservoir St Herbot (en aval), et l'Ellez qui relie ces deux entités. L'objectif poursuivi est de préciser si les contributions anthropiques révélées précédemment, sont liées aux activités menées à ce jour au sein de la centrale.

Pour ce faire, deux indicateurs du milieu ont été retenus comme support d'analyse, également connus pour leur capacité de rétention des radionucléides. Il s'agit en premier lieu des mousses aquatiques, pour lesquelles le protocole d'étude retenu est l'implantation dans le milieu naturel. Le choix du second indicateur porte sur les sédiments, lesquels sont majoritairement prélevés par carottage.

### **Suivi radiologique de l'environnement des installations du GIP CYCERON (CAEN).**

Initiée en 2003 par un bilan des niveaux de radioactivité dans l'environnement du site, une surveillance régulière a été mise en place en 2005 autour de ces installations dédiées à l'imagerie médicale (diagnostique et thérapeutique).

Cette surveillance radiologique, qui répond à une demande de l'inspection des installations classées, est constituée de deux volets d'études, qui permettent la récolte d'informations complémentaires : mesures de débit de dose dans l'environnement proche des installations et mesures de radioactivité sur des indicateurs de l'environnement.

La méthodologie retenue pour la mesure du débit de dose est l'intégration, sur chaque trimestre, du rayonnement gamma ambiant à l'aide de dosimètres disposés aux quatre points cardinaux du site. Une évaluation des répercussions instantanées des activités est effectuée en complément, à l'aide d'un appareil de détection portatif, à l'aplomb des bâtiments et en limite cadastrale.

Concernant l'analyse gamma d'échantillons biologiques, c'est le couvert végétal qui a été retenu ; les prélèvements ayant lieu aux quatre points cardinaux du campus (mêmes sites que pour la dosimétrie intégrée).

## **CONTROLES**

### **Déchets Industriels Spécifiques (Centre d'enfouissements Techniques)**

Comme les années précédentes, l'ACRO met ses moyens et sa compétence à la disposition des industriels qui souhaitent une caractérisation radiologique de leurs DIS.

En complément de l'analyse, une assistance technique est proposée à ces mêmes industriels pour exploiter les résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide à la DRIRE pour statuer sur le devenir des déchets.

L'assistance ne concerne pas que le cadre réglementaire, elle s'accompagne bien souvent d'une information/formation sur la radioactivité en général et la radioprotection.

### **Contrôles des effluents résiduaires en sortie des établissements hospitaliers (Ville de Caen)**

La ville de Caen a décidé de mettre en place des contrôles réguliers sur les rejets liquides des établissements hospitaliers de l'agglomération caennaise. Ces contrôles sont effectués dans le cadre de conventions signées entre la ville, propriétaire du réseau de traitement des eaux, et les établissements susceptibles d'y rejeter des éléments radioactifs.

Les contrôles ont débuté en septembre 2001 et sont réalisés, à la demande de la ville, par l'ACRO chaque trimestre. Les résultats des mesures sont remis aux établissements intéressés et au service communal d'hygiène et santé.

En 2005, 38 échantillons, DIS et effluents confondus, ont ainsi été reçus au laboratoire et analysés par spectrométrie gamma.

### **Mesures radon dans les établissements recevant du public**

Depuis le 11 août 2004, les propriétaires de lieux ouverts au public de certains départements ont l'obligation par arrêté ministériel de faire procéder à des mesures (dépistages) d'activité volumique du radon.

Les catégories de lieux ouverts au public actuellement concernées par la réglementation sont les établissements d'enseignement, sanitaires, sociaux, thermaux et pénitentiaires.

Pour des raisons normatives, les dépistages ne peuvent être réalisés que du 15 septembre de l'année n au 30 avril de l'année n+1.

Dans ce contexte, l'ACRO fait partie des rares laboratoires dont l'agrément pour le niveau 1 (relatif aux mesures de radon effectuées en vue d'un dépistage pour vérifier les niveaux d'activité en radon) a été renouvelé pour 3 ans (Arrêté du 17 septembre 2005). Le système de détection choisi reste le film Kodapha pour sa fiabilité et sa facilité de déploiement.

Depuis le 15 septembre 2004, l'ACRO a répondu à environ 70 demandes de devis dont la moitié a été acceptée. **A ce jour, 770 détecteurs ont été posés sur 50 sites dans les départements du Calvados et de l'Orne.**

Parmi les établissements analysés figurent des écoles, des maisons de retraite mais aussi diverses structures d'accueil spécialisées et de soins dont l'Hôpital de Lisieux, le CAT de Bayeux, le centre F. Baclesse ainsi que les CHU et CHR de Caen.

Parmi tous les bâtiments dépistés dont les résultats des analyses nous sont parvenus, les concentrations restent sous le premier seuil d'action des 400 Bq/m<sup>3</sup>.

## **METROLOGIE / ACCREDITATIONS**

Actuellement, quatre salariés sont en prise avec les activités du laboratoire et trois bénévoles sélectionnés pour leurs compétences respectives apportent une assistance scientifique. Les principaux types d'analyses proposés sont la mesure par spectrométrie gamma, par scintillation liquide et la mesure intégrée de l'activité volumique moyenne du radon.

**En 2005, le laboratoire a effectué 284 analyses par spectrométrie gamma**, réparties ainsi : 15,5% pour le suivi des performances des appareillages, 29,2% pour des contrats et 55,3% pour le compte de l'association. **Concernant les mesures de tritium, 125 mesures ont été réalisées** avec 100% des analyses pour le champ associatif.

Comme les années précédentes, l'essentiel des analyses a été fait dans le cadre de bilans radioécologiques qui ont porté préférentiellement sur le milieu aquatique (programme RIVIERE). Les autres analyses, faites bien souvent dans un cadre réglementaire, ont été de l'ordre d'une cinquantaine et ont alors concerné les Déchets Industriels Spéciaux, les effluents résiduaires et différentes problématiques pour le compte de particuliers.

### Intercomparaisons 2005 :

L'aptitude du laboratoire est vérifiée chaque année depuis 1997 dans le cadre d'une (ou plusieurs) campagne(s) annuelle(s) d'intercomparaison(s) qui, depuis 2003, est organisée par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN). D'une manière générale, les intercomparaisons, auxquelles participe le laboratoire, portent sur des matières de référence certifiées et concernent plus d'une trentaine de laboratoires en France.

## RAPPORT FINANCIER :

### Exercice 2005 à partir des éléments comptable arrêtés en assemblée générale

DEPENSES	en euros	RECETTES	en euros
<b>60 - Achats</b>	<b>19 480 €</b>	<b>70 - Ventes de produit finis, prestations de services</b>	<b>71 213 €</b>
achats d'études et prestation	- €	produit des activités annexes	3 250 €
achats non stockés de matières & fourniture ( <b>N<sub>2</sub> liquide</b> )	5 988 €	Abonnement / vente journaux (aux non adhérents)	491
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	2 585 €	autres	2 759
fournitures d'entretien et petit équip.	5 615 €	prestations de services	67 963 €
fournitures administratives	5 291 €	Conférences & consultance	19 635
autres fournitures	- €	Etudes et surveillances	21 485
		Ventes d'analyses aux non adhérents	9 857
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	16 986
<b>61 - services extérieurs</b>	<b>25 877 €</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>227 966 €</b>
sous traitance générale	3 844 €	Collectivités territoriales	26 565 €
locations mobilières et immobilières	12 120 €	Communes	2 845
entretien et réparations	220 €	Départements (la Manche)	8 720
assurances	9 488 €	Régions (Basse-normandie)	15 000
documentation	204 €	Etat	91 000 €
divers	- €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	35 000
		Direction Générale de la Sécurité Nucléaire et de la Radioprotection	56 000
		Ministère Français des Affaires Etrangères	0
		Autres Etat	6 000 €
		Ministère Suisse des Affaires Etrangères - programme CORE	6 000
		Communauté Européenne	56 115 €
		Programme TACIS-Education	56 115
		Organismes sociaux	48 286 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>44 505 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 225 €</b>
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 034 €	Cotisation générales annuelles	3 383 €
publicité, publications	3 364 €	Produits divers gestion courante	136 €
déplacements, missions et réception	30 545 €	Abonnement / vente journaux (aux adhérents)	1 706 €
frais postaux et de télécom	2 942 €	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>57 €</b>
services bancaires	620 €		
divers	- €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>9 496 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>4 592 €</b>
		produits exceptionnels sur opération de gestion	2 073 €
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>141 831 €</b>	Dons et libéralités perçus	2 073
rémunérations du personnel	103 260 €		
charges sociales	38 571 €	produits exceptionnels sur opération en capital	2 519 €
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	<b>2 €</b>	<b>79 - Reprise sur amortissement et provisions</b>	<b>1 476 €</b>
<b>66 - Intérêts et charges assimilées</b>	<b>1 771 €</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>653 €</b>		
<b>68 - dotation aux amortissements, provisions et eng</b>	<b>45 662 €</b>		
dotation aux amortissements sur immobilisation	7 928 €		
provision pour fond dédiés	37 734 €		
<b>69 - Participation - impôts sur les bénéfices</b>	<b>761 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>290 038 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>310 530 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>20 491 €</b>	<b>INSUFFISANCE</b>	
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en natures</b>	
860 - Aides en nature	4 276 €	870 - Bénévolat	52 685 €
862 - Prestations	643 €	871 - Prestations en nature	643 €
864 - Bénévoles	52 685 €	875 - Dons en nature	4 276 €
<b>TOTAL</b>	<b>368 133 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>368 134 €</b>

## Dépenses 2005 :

Le montant total des dépenses a progressé de 75 102 € par rapport à l'année précédente.

Trois causes principales sont à l'origine de cette augmentation :

- L'implication de l'ACRO en Biélorussie est à l'origine d'une grande partie de cette augmentation (provision pour fonds dédiés)  
L'argent utilisé pour TACIS-Education représente en fait 56 115 - 37 734 soit **18381 €**
- La gestion des congés payés, soit le report en 2006 d'un grand nombre de ces congés non pris en 2005
- Enfin, les impôts, taxes et charges de gestion à la hausse par rapport à 2005 constituent la dernière cause.

Baisse de près d'un quart du poste « fourniture d'azote liquide » : arrêt définitif de l'ancienne spectrométrie gamma. A l'inverse, augmentation des postes de fournitures. Dépistage Radon : plusieurs centaines de détecteurs commandés. Les fournitures administratives doublent et atteignent plus de 5 000 €HT pour répondre au besoin de production de l'ACRO dans sa dimension actuelle.

Augmentation de la police d'assurance, indexée sur le budget de fonctionnement lequel est en hausse et augmentation de l'indice de calcul de la police : de 1,4 % initialement à 2,2% actuellement. Il n'empêche que cette augmentation correspond également pour moins d'un tiers à un rattrapage comptable puisque la police d'assurance a été mal « ventilée » durant les années antérieures.

L'augmentation du poste déplacements, missions et réceptions, est de 140 % par rapport à l'année précédente, voire même de 300% par rapport à 2003 ; conséquence de l'engagement de l'ACRO dans de nouvelles actions. Au premier plan, l'implication en Biélorussie. Qu'il s'agisse de l'étude pour le compte du SDC dans les territoires de Khoyniki et Narovlya, la participation au programme CORE ou l'accueil de délégation, la dépense consécutive est pour l'année 2005 de 21067 € (et 5867 €, année de démarrage).

On note une hausse des impôts et taxes de l'ordre de 26 % (+2251 €) par rapport à 2004. Cette augmentation témoigne du positionnement de l'ACRO dans le secteur marchand. La taxe professionnelle s'élève à 4013 €, nous payons ici pour le dépassement (dans le secteur marchand) du plafond en 2003 fixé à 61 000 €TTC de factures éditées sur l'année.

## Recettes 2005 :

Le montant des recettes a progressé de 137 733 € par rapport à l'année précédente et atteint 310 530 €. Néanmoins, il convient de rappeler que 2004 a été une année « noire ». A dépenses constantes, il est préférable de retenir 2003 comme année de référence avec environ 225 k€.

Cette progression résulte d'une hausse à la fois des ventes de prestations de service et des subventions de toute nature.

La vente de produits finis et prestations de service sont nettement en hausse pour atteindre 71213 € malgré une baisse des abonnements et du nombre de lecteurs. La réduction du nombre de lecteurs et d'adhérents est la conséquence d'une gestion désastreuse au sein de l'ACRO, laquelle se solde par l'absence de relance, l'oubli d'abonnés ou adhérents alors qu'ils ont payé.

Du côté des subventions, participation du Conseil Régional de Basse-Normandie en 2005 à hauteur de 15 000 €. On observe également un effort de la part du **MEDD** et un engagement de la **DGSNR** à soutenir de nouvelles activités comme l'évaluation du 14C dans l'environnement. Ces deux entités apportent ainsi un total de **91 000 €**.

On soulignera également l'engagement du **Ministère Suisse des Affaires Etrangères** et plus récemment de l'**UE** qui abondent les finances de l'association d'un équivalent budgétaire sur l'année de **62 115 €**.

A contrario, on enregistre une baisse des aides à l'emploi passant de 54 282 € à 48 286 €. Cette baisse est structurelle et va s'accroître avec la fin de l'épargne consolidée pour le poste d'assistante de valorisation et le passage de deux autres postes en épargne consolidée, donc moins subventionnés chaque année.

## Résultats de 2002 à 2005

	2005	2004	2003	2002
Dépenses	290 038 €	214 936 €	217 582 €	147 527 €
Recettes	310 530 €	172 797 €	225 699 €	153 060 €
Résultat	20 492 €	- 42 139 €	8 117 €	5 533 €
Reports	21 624 €	20 515 €	12 398 €	6 885 €
Résultat	- 1132 €	- 21 624 €	20 515 €	12 418 €

## BILAN 2005 de l'ACRO au 31/12/2005

A C T I F				P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2005			POSTE	EXERCICE 2005	
	BRUT	Amort/Provis	NET			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				Capital souscrit	13 914	
Licences logiciels	2 401	2 401		Réserves	8 638	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				Report à nouveau	-21 624	
Installations techniques, matériels	84 819	77 542	7 277	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>20 491</b>	
Autres immobilisations corporelles	21 076	14 837	6 239	Provisions réglementées		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				Provisions pour charges		
Autres participations	198		198	Subvention d'investissement	2 703	
Titres immobilisés	76			<b>TOTAL (1)</b>	<b>24 122</b>	
Autres immobilisations financières	1 862		1 862	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>110 432</b>	<b>94 780</b>	<b>15 653</b>	Avances conditionnées	37 734	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>TOTAL (2)</b>	<b>37 734</b>	
<b>STOCKS</b>				<b>DETTES</b>		
Approvisionnements				Emprunts et dettes / établisst bancaire	11 597	
<b>CREANCES</b>				Emprunts particuliers		
Clients et comptes rattachés	37 654		37 654	Avances et acomptes reçus/ commandes		
Autres créances	21 807		21 807	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	14 498	
<b>DIVERS</b>				Dettes fiscales et sociales	34 030	
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	50 459		50 459	Autres dettes	2 000	
Charges constatées d'avance	2 305		2 305	Produits constatés d'avance (3)	3 896	
<b>TOTAL (2)</b>	<b>112 225</b>		<b>112 225</b>	<b>TOTAL (3)</b>	<b>66 021</b>	
<b>TOTAL GENERAL ( 1+ 2 )</b>	<b>222 658</b>	<b>94 780</b>	<b>127 878</b>	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>127 878</b>	

### LES PRIORITES DE L'ACRO

Notre association doit garder en ligne de mire plusieurs priorités :

- Les débats sur l'**EPR** (avec les énergies renouvelables) et sur le traitement des **déchets** (nouveau projet de loi)
- le **Carbone 14** : les démarches à engager, le financement pour pouvoir accélérer le mouvement et obtenir les derniers résultats.
- L'amélioration du **fonctionnement interne** de l'ACRO grâce à une meilleure circulation de l'information.
- La **fidélisation** des adhérents : soigner et entretenir la base. En parallèle le lancement d'une campagne d'adhésion appuyée par les antennes régionales pour la **recherche** de nouvelles personnes.
- Débattre sur les notions de **structure** et de **développement** de l'association, en mesurant les enjeux et en adoptant les stratégies. Faut-il favoriser l'une ou l'autre direction ?
- Maintenir les forces sur le plan des **actions internationales**.

### Questions / Problèmes soulevés

Prélèvements et Résultats :

- En matière de prélèvements : il est proposé d'intégrer Flamanville, d'élargir à Dieppe et au Tréport en Haute-Normandie et enfin d'évaluer la contamination des sols.
- A ce sujet, plusieurs membres de l'association souhaitent obtenir des tenues plus voyantes à l'effigie de l'ACRO pour la réalisation des prélèvements en milieu naturel. Ceci dans un but à la fois pratique et publicitaire ...
- Ensuite, il devient nécessaire de réfléchir à la meilleure restitution des résultats fiables que nous obtenons, la plus fidèle et le plus lisible possible.

- Par ailleurs, les délais sont jugés comme beaucoup trop longs, un nombre important de résultats n'ont pas encore été publiés et les rapports d'activité sortent également très en retard. Plus les délais seront tardifs, moins les informations seront d'actualité.

#### De nombreux problèmes d'information ou de communication ont été soulevés :

- Il apparaît nécessaire de mettre la presse au courant de nos actions avant l'échéance !! Comment quantifier la répercussion médiatique quand les informations sortent après l'échéance ? Il faut en effet mieux relayer l'information pour pouvoir augmenter la mobilisation de personnes intéressées à priori.
- Le suivi des courriers semble inexistant, qu'est devenue la lettre envoyée au préfet par M. Guillemette ? Peut-on dans ces conditions envisager un suivi concernant les courriers envoyés aux institutions ou personnes compétentes ? Sous quelle forme ?
- Une meilleure cohésion est nécessaire entre le laboratoire d'Hérouville et les antennes, ces dernières se sentent trop isolées et ne sont pas toujours au courant de l'avancement des opérations en cours. Certaines personnes intéressées en viennent même à remettre en cause l'existence de vice-présidents dans chaque antenne, n'y trouvant pas d'intérêt certain.
- Un nouveau manque d'information se pose vis à vis des adhérents de l'association. En effet, certains d'entre eux n'ont pas reçu leur convocation à l'Assemblée Générale (en particulier ceux qui avaient dernièrement oublié d'envoyer leur cotisation). Cet « oubli » doit être réparé au plus vite, il est sans doute lié à un problème de gestion des abonnés : les relances ne sont pas faites et le fichier n'est pas à jour.
- Plusieurs membres ont émis l'idée de pouvoir adhérer uniquement à certaines actions de l'ACRO, et ainsi soutenir en dehors de toute adhésion. Ce système peut-il être mis en place et serait-il profitable et bénéfique à l'association ?
- Dans un registre différent, il a été précisé que les horaires annoncés pour les réunions ne sont pas respectés, ce qui fait perdre du temps précieux aux personnes qui viennent de loin notamment, serait-il donc possible d'être plus rigoureux dans ce domaine ?

#### Quelques points dans le domaine comptable :

- Le compte de « produits » (n°7) est trop chargé. Il faudrait se renseigner auprès d'un service comptable pour savoir comment déplacer les cotisations vers des comptes spéciaux (n°8.)
- Le sujet de la facturation des compétences au niveau comptable est également abordé, à savoir, peut-on facturer une démarche participative, et à qui ?

### **DELIBERATIONS :**

- **Rapport moral** : voté à l'unanimité
- **Rapport d'activité** : voté à l'unanimité
- **Election du Conseil d'Administration** :

Membres réélus à l'unanimité:

- AUTRET Jean-Claude
- BARBEY Pierre
- BERTHELOT Jean-Pierre
- BLONDEL Yves
- BOILLEY David
- CORBLET-AZNAR Sibylle

- CORNAC Stéphane
- DUPRAY Catherine
- LAGRANGE Michel
- LEROY Annie
- PARIS Pierre
- THIEBOT Caroline
- VASTEL Guy

Membres élus à l'unanimité:

- LECARPENTIER Josette
- RUEL Claude

Membre sortant :

- GRISEL Grégory

- **Modifications des statuts** (articles 5 à 7 et 9 à 12) : vote POUR à l'unanimité.  
L'intégralité des statuts de l'association est disponible sur le site internet : [www.acro.eu.org](http://www.acro.eu.org)
- **Adoption de la « Charte pour une démarche participative »** (aspects éthiques de la participation de membres de l'ACRO à diverses commissions, congrès, séminaires, débats publics) : vote POUR à l'unanimité.

La «Charte pour une démarche participative » peut être consultée à partir du site internet de l'ACRO :  
[www.acro.eu.org](http://www.acro.eu.org)

Le Président

